



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 26 mai 2015 — N° 93

Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon

---

QUÉBEC



La séance est ouverte à 13 h 45.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Habel (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de souligner le travail remarquable des paramédics, en cette Semaine nationale des services préhospitaliers d'urgence.

---

M. Lisée (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire des Logis Rose-Virginie.

---

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du Cercle du troisième âge de Montréal-Nord.

---

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) fait une déclaration afin de souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire de Kingsey Falls.

---

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration afin de féliciter M. Nicolas Dimitrakopoulos, récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-gouverneur.

**26 mai 2015**

---

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin de saluer la persévérance du Front d’action populaire en réaménagement urbain.

\_\_\_\_\_

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage au Club Lions de Buckingham.

\_\_\_\_\_

M. Paradis (Lévis) fait une déclaration afin de rendre hommage à trois jeunes athlètes du Club de handball de Lévis.

\_\_\_\_\_

Mme Thériault (Anjou–Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Association Au fil du temps d'Anjou.

\_\_\_\_\_

M. Lelièvre (Gaspé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Alan Côté, directeur général du Festival en chanson de Petite-Vallée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l’Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du Tour de lire.

\_\_\_\_\_

À 13 h 59, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

26 mai 2015

---

Les travaux reprennent à 14 h 15.

---

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 53 Loi actualisant la Loi sur les décrets de convention collective en vue principalement d'en faciliter l'application et de favoriser la transparence et l'imputabilité des comités paritaires

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 53.

### **Dépôts de documents**

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Les rapports annuels 2014 de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec et du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du courtage immobilier du Québec.

(Dépôt n° 1165-20150526)

**26 mai 2015**

---

Mme St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose:

L'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et la République de l'Inde, signée à Québec, le 26 novembre 2013, ainsi qu'une note explicative sur le contenu et les effets de celle-ci.

(Dépôt n° 1166-20150526)

Puis, elle dépose la motion suivante :

QUE, en vertu de l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Entente en matière de sécurité sociale entre le Québec et la République de l'Inde, signée à Québec, le 26 novembre 2013.

(Dépôt n° 1167-20150526)

---

M. Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

(Dépôt n° 1168-20150526)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 16 avril 2015 par M. Therrien (Sanguinet) concernant les permis d'alcool pour les épiceries en ligne;

(Dépôt n° 1169-20150526)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 mai 2015 par M. Dufour (René-Lévesque) concernant la prime de rétention pour les professionnels en soins de la Côte-Nord.

(Dépôt n° 1170-20150526)

26 mai 2015

---

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Gaudreault (Jonquière) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 27 mai 2015, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1171-20150526)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Auger (Champlain), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 26 mai 2015, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi concernant l'élection au poste de préfet de la Municipalité régionale de comté du Granit. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1172-20150526)

---

M. Cousineau (Bertrand), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 20 et 21 mai 2015, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 43, Loi favorisant l'information sur la dangerosité des produits présents en milieu de travail et modifiant la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 1173-20150526)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 13, 19, 21 et 25 mai 2015, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi confirmant l'assujettissement des projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons au seul régime d'autorisation de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 1174-20150526)

26 mai 2015

---

### Dépôts de pétitions

Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 6 294 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le cours de musique obligatoire pour les enfants du primaire.  
(Dépôt n° 1175-20150526)

---

M. Billette (Huntingdon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 365 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le vote électronique dans les universités pour toutes les questions concernant les grèves et leur reconduction.  
(Dépôt n° 1176-20150526)

---

M. Marceau (Rousseau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 105 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le projet de construction d'une ligne à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île.  
(Dépôt n° 1177-20150526)

### Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.



26 mai 2015

---

### Votes reportés

À la suite d'une entente intervenue entre les groupes parlementaires et les députés indépendants et du consentement de l'Assemblée, il est convenu d'annuler le vote à main levée tenu le 21 mai 2015 et de procéder dès maintenant à un vote par appel nominal sur la motion de M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, proposant que le principe du projet de loi n° 42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 122 en annexe)

Pour : **76** Contre : **29** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 42 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 42 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Drolet (Jean-Lesage), M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francs) et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec rende hommage  
à M. Albert Ladouceur, journaliste sportif au Journal de Québec;

26 mai 2015

---

QU'elle reconnaisse sa contribution exceptionnelle à titre de journaliste spécialiste du hockey et de la boxe professionnelle;

QU'elle souligne également la carrière prolifique de l'homme, qui a couvert en totalité les saisons des Nordiques de Québec, de 1979 à 1995;

QU'elle transmette ses condoléances à sa famille, à ses proches, à ses collègues ainsi qu'à ses nombreux admirateurs à travers le Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

M. Paradis (Lévis), conjointement avec Mme Lamarre (Taillon) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant l'entente conclue le 25 mai 2015 entre le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins omnipraticiens dans le cadre du projet de loi n° 20; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, conjointement avec Mme Lamarre (Taillon) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant l'entente conclue le 25 mai 2015 entre le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins omnipraticiens dans le cadre du projet de loi n° 20; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

**26 mai 2015**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la culture et de l'éducation, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 47, Loi modernisant la gouvernance de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 2, 3, 4 et 5 juin 2015, à la salle du Louis-Joseph-Papineau et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de documentation  
Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec  
Association des archivistes du Québec  
Réseau des services d'archives du Québec  
Mme Christiane Barbe, présidente-directrice générale de la Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Association des distributeurs exclusifs en langue française  
Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec  
Association nationale des éditeurs de livres  
Union des écrivaines et écrivains du Québec  
Ville de Montréal  
Association des bibliothèques publiques du Québec  
Réseau BIBLIO du Québec  
Association pour la promotion des services documentaires scolaires

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

26 mai 2015

---

QUE la ministre de la Culture et des Communications  
soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail.

\_\_\_\_\_

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance publique afin d'entendre le Commissaire à l'éthique et à la déontologie dans le cadre de l'étude du Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 27 mai 2015, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Gaudreault (Jonquière).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte qu'actuellement le Québec n'a pas pleine juridiction sur les infrastructures de compétence fédérale;

QUE l'Assemblée nationale constate que dans les dossiers de l'agrandissement du Port de Québec, du projet de pipeline Énergie Est, de l'inversion de la ligne 9B d'Enbridge et du transport du pétrole par voie ferroviaire et maritime, le Québec se retrouve locataire sur son propre territoire;

QUE l'Assemblée nationale affirme la primauté de la compétence du Québec en matière d'environnement.

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

#### **Projets de loi du gouvernement**

##### *Adoption du principe*

M. Leitão, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 38, Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec, soit maintenant adopté.

**26 mai 2015**

---

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 38 est adopté.

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 38 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

---

Mme Vien, leader adjointe du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 27 mai 2015, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

---

À 17 h 54, M. Ouimet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 27 mai 2015, à 9 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

26 mai 2015

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

(Vote n° 122)

POUR - 76

Arcand (PLQ)	Daoust (PLQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	de Santis (PLQ)	Leitão (PLQ)	Roberge (CAQ)
Barrette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bernier (PLQ)	Dutil (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Pontiac)	Matte (PLQ)	(Montarville)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	Samson (CAQ)
(Charlesbourg)	(Sherbrooke)	Merlini (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (PLQ)	Fournier (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Simard (PLQ)
(Saint-Henri-Sainte-Anne)	Giguère (PLQ)	Moreau (PLQ)	(Dubuc)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Habel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Hamad (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boucher (PLQ)	Hardy (PLQ)	Ouimet (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(Fabre)	St-Pierre (PLQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Paradis (PLQ)	Surprenant (CAQ)
Charette (CAQ)	Iracà (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Paradis (CAQ)	Thériault (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Kelley (PLQ)	(Lévis)	Vallée (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Plante (PLQ)	Vallières (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
			Weil (PLQ)

CONTRE - 29

Bédard (PQ)	Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bergeron (PQ)	(Jonquière)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Marceau (PQ)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Massé (IND)	Traversy (PQ)
Cousineau (PQ)	Kotto (PQ)	Pagé (PQ)	Turcotte (PQ)
Drainville (PQ)	Lamarre (PQ)	Péladeau (PQ)	Villeneuve (PQ)
Dufour (PQ)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	
	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
	Lelièvre (PQ)	Rochon (PQ)	